

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

1^{re} ligne . . . 20 c.
2^e . . . 30
3^e . . . 75

Annouces, . . .
Réclames, . . .
Faits divers, . . .

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
6 mois . . . 16
12 mois . . . 8
Poste: 35 fr.
6 mois . . . 18
12 mois . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 12 AOUT

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

La R. F. économique

Tandis qu'ils n'étaient pas au pouvoir, les partisans de la R. F. proclamaient bien haut qu'elle était le « gouvernement à bon marché ».

Voyons comme ils ont tenu leurs promesses.

Depuis huit ans de vraie R. F., le gaspillage de l'argent des contribuables a dépassé tout ce que l'on aurait pu imaginer. Les augmentations des divers chapitres du budget se chiffrent par plus de 500 millions.

Quelques exemples entre mille que nous pourrions donner.

LES EMPLOIS INUTILES

Aux protégés et aux agents des députés de la majorité il falloit des places; on a cherché à les satisfaire en mettant à la porte, sans respect des droits acquis, les employés les plus méritants, en créant des emplois inutiles.

Ils coûtent actuellement 4,677 millions. Pour la seule période de 1877 à 1885, l'augmentation est de 300 millions.

Pour les seuls employés des ministères à Paris, la dépense est augmentée de moitié. Ces employés nous coûtaient, en 1876, 24 millions. Ils nous coûtent, en 1885, 34 millions.

En moins de dix ans, il a été créé dans

les ministères 40 directeurs, 49 sous-directeurs, 51 chefs de bureau, 74 sous-chefs. Dans certains services, il y a autant de chefs que d'employés.

La loi défend aux ministres de créer des places nouvelles sans l'autorisation des Chambres; les ministres le font tous les jours, et la majorité ne dit rien parce que ce sont ses amis qui en profitent.

La loi défend de loger les employés dans les bâtiments de l'Etat. Il résulte d'une enquête officielle, faite l'année dernière par une commission de la Chambre, que l'on peut évaluer à 4,000 ou 5,000 les directeurs caissiers, archivistes, bibliothécaires, conservateurs, architectes, chefs de bureau, employés, huissiers, garçons de salles, lingères, fontainiers, mécaniciens, plombiers, serruriers, qui occupent les bâtiments de l'Etat sans motif, et qui profitent illégalement du chauffage et de l'éclairage. Coût: un million de plus par an au budget. Pour loger tout ce monde, il a fallu agrandir et rebâtir les ministères. On a dépensé, pour cela seul, plus de 43 millions depuis 1880.

LES PENSIONS DES VICTIMES DU 2 DÉCEMBRE.

Il ne suffisait pas aux républicains de s'emparer pour eux et pour leurs amis de toutes les places; ils ont voulu se partager huit millions de rente.

Ils ont imaginé la loi sur les victimes du Deux-Décembre.

Nous avons vu les pensions distribuées avec la plus révoltante partialité.

Les sénateurs, les députés, les conseillers généraux qui faisaient partie des commissions de répartition se sont trop souvent pensionnés eux-mêmes et les leurs.

Les pensions, faites pour indemniser des victimes, ont été données à des gens déjà récompensés par le nouveau régime, à des préfets, de nouveaux magistrats, des commissaires de police, des fonctionnaires, des débiteurs de tabac.

La loi qu'ils venaient de faire eux-mêmes, les républicains l'ont violée dès le premier jour. Un historien républicain, M. Ténot, constate qu'il n'y a eu d'insurrection que

dans 20 départements; on n'en a pas moins distribué des pensions dans 84.

Les noms des pensionnés ont été inscrits et publiés au *Bulletin des Lois*; on y voit figurer, comme victimes personnelles, des gens qui n'étaient pas nés en 1831 ou qui étaient encore au berceau; on en voit d'autres dont le seul titre était d'avoir été condamnés en cour d'assises pour crimes de droit commun.

Dans la Nièvre, on a donné des pensions de 4,200 fr. aux assassins des gendarmes de Clamecy; des pensions aux enfants du sieur G., qui avaient assassiné deux paysans fuyant l'insurrection pour n'y être pas enrôlés.

Neuf Allemands sont pensionnés dans Meurthe-et-Moselle, bien qu'ils aient opté, lors de l'annexion, pour la nationalité allemande.

La place nous manque pour de plus longues citations; mais que tous les honnêtes gens relisent, dans le *Bulletin des Lois*, la liste des pensions, chacun pour son département.

Ils y verront, en ce temps de gêne et de misère, l'argent de l'impôt trop souvent servir à payer les agents de Messieurs les députés républicains, quelquefois même à récompenser le vol, le pillage et l'assassinat.

Chronique générale.

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

Il faut, dès à présent, calmer les ardeurs des impatientes.

En effet: de ce que les élections générales auront lieu le 4 octobre, il ne s'ensuit pas que, le lendemain, — comme au temps du scrutin d'arrondissement, — on saura à quoi s'en tenir sur les destinées du pays.

A Paris seulement, avec trente-huit députés à élire, il ne faudra pas moins de huit jours pour dépouiller les listes. Il suffit de se souvenir des élections de 1871.

De plus, il y aura des députés, tête de

colonne, élus dans plusieurs départements, les options et les ballottages seront nombreux.

Fin d'octobre à peu près, on connaîtra la situation des partis à la Chambre nouvelle.

Pour les vérifications de pouvoirs, on convoquera en session extraordinaire les nouveaux élus vers le 15 novembre au plus tôt. Cela durera six semaines, — après quoi nous arriverons à janvier 1886 et à l'élection du Président de la République.

Il sera donc impossible de s'occuper des lois et des affaires avant au moins six mois.

M. Jules Ferry a prononcé dimanche à Lyon un discours qui pose sa candidature à la succession de M. Brisson pour la prochaine législature; il faut rendre justice à tout le monde, ce discours est fait d'une façon très-habile. On remarquera tout d'abord les termes élogieux dans lesquels il a parlé du Sénat; ce n'était pas seulement par politesse pour le président du banquet M. Edouard Millaud, c'était aussi par reconnaissance pour l'appui que le Sénat lui a toujours donné et qu'il lui a maintenu en toute occasion depuis sa chute, au lendemain même de celle-ci, en faisant une ovation à son représentant le général Lewal, l'autre jour encore en applaudissant à tout rompre son apologie faite par M. Tirard.

On remarquera, enfin, les épigrammes décochées contre M. Clémenceau qu'il traite de brouillon, qu'il appelle « le grand juge d'instruction qui parcourt en ce moment la France. » Ceci est de bonne guerre. Mais ce que nous devons noter dans ce long panegyrique, ce sont des aveux dont il est bon de prendre acte; c'est ainsi que M. Ferry constate que nos relations diplomatiques sont entravées par l'instabilité de notre gouvernement: « Si les ministres changent tous les six mois, a-t-il dit, toute conversation suivie est impossible. »

Il a aussi déclaré qu'après la chute des différents ministères qui s'étaient succédé avant le sien, l'Assemblée qui n'avait pas de

encore disparu derrière les arbres:

— Vous voyez bien, dit-il, elle s'en va là-bas, avec ses fleurs, et elle va se regarder dans l'eau, comme tous les jours.

Clémence suivit des yeux la direction donnée par la main du jeune paysan, et elle vit Marthe, qui allait prochainement disparaître.

Mais la jeune fille marchait d'un pas si lent, et avec une démarche tellement incertaine, qu'elle pensa qu'il lui serait facile, en hâtant un peu le pas, de la rejoindre aisément.

— Voulez-vous que j'aie l'empêcher d'avancer? demanda Hermann qui avait deviné sa pensée.

Un regard sévère de la jeune femme le cloua immédiatement à sa place.

— Tu m'avais promis d'être bon pour Marthe, reprit-elle aussitôt, et c'est à cette condition que je t'ai promis, moi aussi, d'être bonne pour toi. Laisse-la aller comme elle le désire; je l'aurai bien vite rejointe.

Et, prenant une allure un peu plus vive, M^{lle} Sauvaitre se hâta de traverser le petit bois, avec la certitude de regagner bien vite l'avance que Marthe avait sur elle.

Mais, au sortir du bois, la jeune fille, qui se sentait seule et libre, se mit à battre des mains en poussant des cris de joie, et elle s'élança si vite, que M^{lle} Sauvaitre dut perdre l'espérance de la rejoindre avant qu'elle eût atteint le but vers lequel

Un jour, cependant, qu'elle s'était aventurée beaucoup plus loin que sa conscience n'aurait dû le lui permettre, elle aperçut, à travers les branches des jeunes arbres, la robe blanche dont Marthe aimait toujours à se vêtir.

Elle porta la main à sa poitrine, comme si une commotion inaccoutumée s'y faisait ressentir.

Hermann, qui marchait à quelques pas, sembla avoir deviné ce qui se passait dans la tête et dans le cœur de la jeune femme; il s'approcha vivement, et, sans attendre qu'elle le questionnât:

— Oui, c'est la demoiselle, dit-il avec une sorte de grimace ironique. On dit qu'elle n'est plus si malade depuis que son frère, le monsieur, est toujours avec elle, et qu'elle commence à se promener quelquefois, un peu toute seule. Mais je ne lui ferai plus peur, à présent, ajouta-t-il bien vite en voyant que Clémence le regardait.

— Et où va-t-elle se promener? demanda inconsciemment M^{lle} Sauvaitre.

— Oh! là-bas, du côté où il y a de l'eau, souvent, parce qu'elle aime à s'y regarder, quand elle croit qu'on ne la voit pas. Mais, basta! elle n'est plus jolie, la demoiselle, depuis qu'elle est affligée, et elle peut bien se regarder tant qu'elle voudra.

Et Hermann, qui était dans un de ses bons jours, fit claquer sa langue en signe de mépris pour la beauté de la pauvre Marthe.

— Et est-ce que tu crois qu'elle ira aujourd'hui

se promener... toute seule? demanda Clémence au jeune garçon.

— Oh! toute seule! pas tout à fait; on la suit toujours derrière, comme si on craignait qu'il lui arrive malheur; mais elle ne le sait pas, et elle va toujours, toujours devant elle, en chantant et en redevenant gaie comme autrefois.

— Et sais-tu qui la suit ainsi de loin? demanda Clémence.

Hermann hésita un instant, comme s'il pensait que sa réponse avait peut-être trop d'importance.

Cependant, il répliqua en affectant une sorte d'indifférence:

— Tantôt les uns, tantôt les autres; mam'zelle Victorine, ou la méchante Gertrude, ou quelquefois le vieux, vous savez M. Schull, qui se cache derrière les arbres avec un air si drôle!

Et Hermann, qui paraissait avoir appris à penser et à parler quand il se trouvait seul avec Clémence, jeta sur elle un regard narquois, qui semblait vouloir dire:

— Je ne t'apprendrai pas ce que tu voudrais bien savoir.

Cependant, sa réponse sembla mettre M^{lle} Sauvaitre tout à fait à l'aise.

— Ainsi, je suis certaine, quoique l'on veuille sur elle, de la reconstruire seule? insista-t-elle.

Hermann fit de la tête un signe affirmatif; et sa main montrait la forme blanche qui n'avait pas

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

XIII. — DRAME

Peu à peu, cependant, M^{lle} Sauvaitre avait repris ses habitudes et ses promenades d'autrefois.

D'abord, elle avait tourné le dos au château d'Ouilville, où elle s'était promis à elle-même, bien plus encore qu'à son mari, de ne plus chercher à rentrer.

Mais, sans s'en apercevoir, et comme obéissant à une pensée dont elle n'était pas maîtresse, ses regards, puis ses pas avaient pris la direction de la demeure où son cœur l'aurait emportée tout entière.

Chaque jour, lorsqu'elle se trouvait seule dans la campagne, elle rencontrait Hermann, dont la sollicitude veillait sur elle mieux que n'aurait pu le faire son mari lui-même.

Elle lui parlait et le questionnait toujours; mais la parole mourait sur ses lèvres lorsqu'elle voulait lui demander des nouvelles des habitants d'Ouilville.

majorité était destinée à devenir la proie du premier venu.

M. Ferry est un peu dur pour lui-même. Un peu plus loin, il dit que la révision était bien inutile, qu'elle a causé beaucoup d'ennuis, que le pays n'en voulait pas, pas plus qu'il n'en veut aujourd'hui.

Alors pourquoi l'avoir faite? Enfin l'aveu de la fin est le plus précieux à recueillir :

« Je ne me soucie pas que la République passe dans les bras du parti conservateur, je craindrais trop qu'elle y restât. »

Sur ce point, nous sommes parfaitement d'accord.

A PROPOS DE SIFFLETS.

Si vous lisez les dépêches que le gouvernement a communiquées aux journaux sur l'accueil fait par les Lyonnais à M. Jules Ferry, vous apprenez que le dictateur occulte a été salué par les acclamations unanimes de *Vive Ferry!*

Si vous demandez aux Lyonnais ce qui s'est passé, vous découvrirez que cette *unanimité* se composait de deux cents braillards engagés par le comité opportuniste pour la circonstance.

Reprenez la lecture des dépêches officielles, et vous y lisez que M. Ferry a été sifflé par un petit groupe hostile.

Interrogez de nouveau les Lyonnais, et vous apprenez que ce petit groupe hostile se composait tout simplement de *tout le monde*.

La méthode opportuniste pour analyser les manifestations de l'opinion à l'égard de ses amis est peu compliquée.

Il ne s'agit que de retourner les faits.

Quand les populations protestent, on dit : « c'est un groupe. »

Lorsqu'un groupe applaudit, on dit : « c'est la population entière. »

Ce n'est pas plus malin que ça.

N'est-ce pas que les opportunistes ont une jolie façon d'écrire l'histoire?

Douze paires de mains claquent...

— Entendez-vous la France!

Une tempête de sifflets se déchaîne...

— Ce n'est rien!

Les opportunistes n'avouent jamais leur impopularité, même lorsque les élections auront prouvé que la France a d'eux par-dessus la tête et qu'elle ne veut plus de leurs déloyaux services.

LA VOIX DU PEUPLE.

Sous ce titre, le *Télegraphe* consacre les réflexions suivantes au voyage de M. Ferry à Lyon :

« Malgré les dénégations intéressées des opportunistes, il est avéré que M. Jules Ferry a été reçu à Lyon par des huées et des sifflets. »

« On disait jadis que le silence des peuples était la leçon des rois. Maintenant, les nations manifestent plus vivement leurs sentiments; elles les crient tout haut, et la voix publique entend prononcer sans appel l'arrêt de l'instinct populaire. »

« En France, l'opinion de la foule est

absolument hostile à la politique que personnifie M. Ferry. Les clameurs bruyantes de Lyon sont l'expression formelle du Tonkin. »

« L'ancien président du Conseil n'a pas été sifflé par hasard, par suite d'une émotion passagère, mais bien parce que la population de cette grande ville condamne absolument sa conduite et déplore son ministère. »

« De pareilles choses se sont souvent produites en Angleterre. Elles sont le châtiement des hommes d'État qui gouvernent au détriment du bien de leur patrie; car, suivant le mot connu: nul n'a autant d'esprit que tout le monde. »

« Ce qui se sera passé ou se passera dans les réunions privées, où les invités sont soigneusement triés, n'a aucune importance. Ces fêtes de famille entre les complices d'un même système sont organisées par les membres d'une société d'admiration mutuelle. »

Une dépêche de Lyon annonce le départ de M. Jules Ferry, hier matin, pour Saint-Dié, renonçant à son voyage de Grenoble.

L'accueil qu'il a reçu à Lyon l'a éclairé sur les sentiments de ses concitoyens.

M. Clémenceau doit se rendre dans le courant de la semaine prochaine à Toulon pour y prononcer un nouveau discours.

UNE INDEMNITÉ DE GUERRE.

Le gouvernement anglais a saisi le ministre des affaires étrangères d'une demande d'indemnité en faveur des négociants anglais plus ou moins victimes des bombardements de Kelung, Tamsui et Fou-Tcheou.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'Angleterre a formellement décliné toute revendication de ce genre à la suite du bombardement d'Alexandrie par la flotte anglaise.

Par décret du Président de la République en date du 5 août, la peine de mort prononcée par la cour d'assises de la Seine contre les nommés Thomas et Blum, les assassins de la rue Madame, a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

LE CHOLERA. — On dément que le choléra soit à Bayonne.

On signale quelques cas de choléra à Manosque (Basses-Alpes).

Il y a une recrudescence du choléra à Ségovie et dans les villages voisins. Aucun ne s'est manifesté à la Granja ni à Saint-Sébastien.

LES RADICAUX DE GOUVERNEMENT.

Il n'y a plus d'opportunistes; ils ont fait place à une autre secte de gens qui s'intitulent eux-mêmes : radicaux de gouvernement. Les électeurs sauront arracher aux opportunistes ce masque trompeur. *L'In-*

transigeant apprécie ainsi cette tactique de la secte :

« Du reste, la peine que prennent les opportunistes pour dissimuler leur identité, est commune à la plupart des gens véreux, qui, pour recommencer sans danger leurs exploits, ont soin de se faire délivrer des passeports à différents noms. Après nous avoir effrontément pillés sous leur première domination, ils voudraient bien continuer à nous rançonner sous celle de « radicaux de gouvernement. »

Nous ne serons pas plus dupes de la seconde que nous ne l'étions de la première.

Et, de plus, les électeurs se tiendront avertis par ce changement de masque : la république de l'opportunisme va au radicalisme et aux bouleversements révolutionnaires, bien loin de vouloir revenir au principe conservateur.

Au moment où le choléra menace de nouveau la ville de Marseille, le gouvernement vient enfin de rendre hommage à une religieuse, la mère Saint-Cyprien, qui, depuis quarante-trois années, a affronté avec le plus admirable dévouement toutes les épidémies qui ont désolé la grande ville du Midi.

Voici l'hommage que rend le *Journal officiel* à cette sainte religieuse :

« Le Président de la République française,

» Décrète :

» Art. 1^{er}. — M^{me} Garcin (Madeleine-Claire), en religion sœur Saint-Cyprien, est nommée chevalier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur. Mère supérieure des Sœurs hospitalières de Saint-Augustin, à Marseille. A donné ses soins aux malades pendant toutes les épidémies cholériques, typhoïdes et varioliques, qui ont sévi dans les hôpitaux depuis 1842. Nombreux actes de dévouement; 43 ans de services.

» Art. 2. — Le ministre du commerce et le grand-chancelier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

» Fait à Paris, le 7 août 1885.

» Jules GRÉVY. »

POURQUOI LES ÉLECTIONS N'ONT PAS LIEU LE 16 AOUT?

Pourquoi? Parce qu'au moment même où la France en deuil va recevoir le corps de l'amiral Courbet, la République n'ose pas affronter le verdict du suffrage universel. Parce que la République a peur des restes de son héroïque victime. Parce qu'elle redoute cette voix d'outre-tombe qui crie à tous les Français : République de MISÉRABLES!

Le corps de Courbet doit arriver vers le 10 août. A Toulon, à Paris, à Abbeville, durant toute la semaine, la France honorera la mémoire d'un héros, lui fera de solennelles funérailles et priera pour lui.

Il n'était pas possible, vous le voyez, que

les assassins de Courbet se présentaient le 16 août devant les électeurs! Un immense cri de réprobation eût accueilli ces « misérables ».

Ils ont eu peur!

La ratification du traité avec la Chine paraissait au gouvernement un événement heureux; les « misérables » espéraient pouvoir faire miroiter aux yeux du corps électoral la conclusion d'une paix si longtemps attendue.

L'insurrection de Hué et la mort de l'amiral Courbet ont dérangé tous leurs plans, et il a fallu combiner de nouvelles dispositions.

Ils comptaient sur la paix, sur l'oubli, le silence; et voici que les événements se retournent impitoyablement contre eux.

Le guet-apens de Hué, d'une part; les lettres de l'amiral Courbet, de l'autre; que châtiement!

La paix? Les événements de l'Annam indiquent suffisamment le sort qui lui est réservé; et l'amiral Courbet crie au pays, du fond de sa tombe, qu'on aurait tort de se fier à des espérances illusoires :

« Deux mille hommes de plus et tout serait fini depuis longtemps, mais cela n'eût évidemment pas fait l'affaire de tout le monde!

» La Chine se pâme d'aise devant la magnanimité de la France victorieuse. Nous lui laissons son argent; elle recommencera dans quelques années avec de meilleurs outils.

» En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur!

» Savez-vous où cela nous conduit? A faire au printemps prochain, pour réparer tant de sottises, une grande expédition vers et mer. Avisez vos parents et amis, contribuez à divers degrés; il faut qu'ils dénouent les cordons de leur bourse pour en florer notre honneur.

» La guerre sera sans fin, et ruinera notre budget en même temps que notre crédit dans l'Extrême-Orient.

» A bientôt de nouvelles opérations dans le Nord, mais je doute que ce soient les dernières.

» Si vous avez des économies, ménagez-les pour un emprunt nécessaire, inévitable et prochain...

» Prépare-toi à payer les impôts doubles, à voir les soldats et l'argent de la France à gloutir peu à peu dans un gouffre sans fond.

Donc, la date des élections a été reculée. Qu'importe! Au mois de septembre, comme au mois d'août, la France n'ouliera pas les noms des « députés » que l'amiral Courbet a désignés, en leur lançant à la face cette flétrissure : « Misérables et bande de complices. »

Dans un mois comme aujourd'hui, la France se souviendra qu'on lui a pris un milliard pour la guerre du Tonkin et qu'on

quel elle se dirigeait.

Certaine que la pauvre fille n'était pas abandonnée à elle-même, et qu'avant quelques instants elle pourrait être auprès d'elle, M^{me} Sauvatre ralentit un peu sa course, regardant toujours devant elle l'ombre blanche qu'elle poursuivait sans l'atteindre.

Une centaine de pas la séparaient encore de la fugitive, que la configuration de la route mettait en vue, quoique Marthe ne pût elle-même l'apercevoir, lorsque la jeune fille poussa un cri assez aigu pour faire immédiatement accourir Clémence auprès d'elle.

Un léger monticule, au bas duquel se trouvait la pauvre insensée, la séparait encore de M^{me} Sauvatre, qui jugea à propos de ne pas se montrer avant d'avoir apprécié la cause qui avait produit l'émotion de la jeune fille.

Marthe n'était pas seule.

Auprès d'elle, un homme, arrivé par la route qui bordait l'étang, semblait la contempler avec une ardeur étrange, que M^{me} Sauvatre devinait plutôt qu'elle ne la voyait, le visage du promeneur étant caché par Marthe elle-même, placée debout et droite devant lui.

Tout à coup, elle étendit les bras comme pour se défendre d'un danger inconnu, et poussa un second cri suprême, épouvantable, dans lequel M^{me} Sauvatre crut reconnaître ces mots :

— Lui! c'est lui!

La pauvre fille, éperdue, comme si elle eût retrouvé la raison qui lui montrait un abîme, se précipita tête baissée dans l'étang, où chaque jour elle venait se regarder.

L'inconnu, surpris, eut un moment d'hésitation.

Clémence, elle, n'en eut pas.

Un premier coup d'œil lui avait fait reconnaître son mari; un second lui montra le danger que courait la pauvre Marthe.

D'un seul bond elle se précipita dans l'eau, à la place même où la jeune fille était tombée.

Devant ce spectacle, et en voyant la femme qu'il aimait s'exposer à une mort presque certaine, M. Sauvatre ne balança plus, et il entra lui-même dans l'eau, à la suite de Marthe et de Clémence.

Mais toute cette scène avait eu un autre témoin, dont personne ne soupçonnait la présence.

Ne perdant jamais Marthe de vue dans ses promenades solitaires, Henri Ollwiller, placé à quelques pas, avait vu ce qui venait de se passer. Il avait tout deviné, tout compris, et avant même que les réflexions de M. Sauvatre lui eussent permis une décision et une action, il avait saisi Clémence, qui elle-même tenait Marthe dans ses bras, et il déposait sur la berge les deux jeunes femmes à demi évanouies.

Tout cela s'était accompli en un temps si court, qu'il était impossible d'espérer que l'immersion de

Marthe n'aurait aucune suite funeste.

Clémence, revenue la première à elle-même, se pencha sur la pauvre insensée pour s'assurer de l'état où elle se trouvait.

Henri Ollwiller, mettant la main sur le cœur de la jeune fille, se releva l'air tranquille et rassuré.

— Elle vit encore, dit-il en s'adressant à Clémence; mais de prompts secours lui sont nécessaires, et vous-même, madame, vous ne pouvez rester ainsi, avec des vêtements mouillés, qui mettent votre santé en danger. Il est urgent que vous soyez l'une et l'autre conduites dans le lieu le plus proche, où vous puissiez trouver les soins nécessaires.

A ces mots, et comme le jeune homme tournait la tête de tous les côtés pour voir d'où lui viendrait le secours, il aperçut Hermann qui rôdait, et il lui fit signe d'accourir.

— Nous ne sommes pas loin de chez toi, n'est-ce pas? ta mère peut nous servir et nous donner ce qui nous est nécessaire?

— Oui, dit Hermann.

— Eh bien, aide-moi à porter ma sœur, et prenons vite le chemin de ta demeure. Madame, vous voudrez bien me pardonner de m'occuper d'elle avant toute chose, continua rapidement le jeune homme en se tournant vers Clémence. Mais je vous demande de vouloir bien nous suivre, puisque vous en avez la force.

— Ne vous préoccupez pas de moi, répondit la jeune femme; je n'ai rien à craindre, je l'espère, et je marcherai à côté de vous et de votre pauvre Marthe.

(A suivre.)

LE JEUNE AGE ILLUSTRE
Journal des Enfants
Paraissent tous les samedis, sous la direction de
M^{lle} LERIDA GROFROY.

Sommaire du n^o 241 (samedi 8 août 1885).

Courrier des enfants : L'Hôtel des Invalides, par A. Brébion. — Le littoral de la France : Brest, le port militaire, par Ch.-F. Aubert. — Le dernier coup de feu du père Grégoire, par M. Benoit. — La légende du Vaillant, par Marie Maugeret. — La Résurrection! par Mélanie Bourotte. — Le porteur, comédie en deux actes, par A. d'Almeida. — Petites causes, grands effets, par Th. B. — Heures de loisir, par Pr. Etienne. — Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saussaies, Paris.

... fait mourir plus de dix mille de ses en-
fants; elle comprendra que la République,
la guerre, la guerre ininterrompue, la
guerre cherchée et voulue, la guerre depuis
six ans en Tunisie, en Chine, au Tonkin, au
Cambodge, à Madagascar, partout...
Non. Le gouvernement ne changera pas
l'esprit du pays en attendant un ou deux
mois de plus; car la France sait que voter
pour les républicains, ce ne serait pas seu-
lement absoudre le passé, ce serait affirmer
une politique de guerre, ce serait vouloir,
comme l'a dit l'amiral Courbet, « PAYER LES
IMPÔTS DOUBLES ET JETER LES SOLDATS ET
L'ARGENT DE LA FRANCE DANS UN GOUFFRE SANS
EDMOND BERAUD.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 août.

Le calme persiste et même s'accroît au point qu'il n'y
a plus d'affaires. La Bourse est absolument déserte.
Les Rentes françaises ont légèrement baissé. C'est l'ab-
sence d'affaires et non pas une mauvaise disposition du
marché qui motive le changement de cours. Un acheteur
de 10,000 de 3 0/0 relèverait le prix. Un
vendeur qui offrirait bruyamment 9,000 de 4 1/2 0/0 ferait
baisser de 0,10. En un mot il n'y a pas de contre-par-
tie.
Le 3 0/0 est à 80,75, le 4 1/2 à 108,90.
L'action du Crédit Foncier est ferme à 1,310.
La Société Générale est sans changement, son bilan au
31 juillet permet de compter une augmentation de divi-
dende. Aux cours actuels, on place son argent à 7 1/2 0/0.
L'obligation Ouest-Algérien nouvelle va être admise à la
cote officielle au même titre que les obligations anciennes.
C'est donc une hausse de 20 fr. que l'on s'assure en ache-
tant aujourd'hui.
De même pour les obligations nouvelles de Chemins de
fer Autrichiens. Les anciennes sont à 403; les nouvelles
à 377. Logiquement les nouvelles valent les anciennes.
Les autres comme les autres paient leurs coupons sans rete-
nue d'impôts.
L'action Panama ne peut pas se maintenir, en dépit des
efforts du syndicat. Les manœuvres de Bourse sont toujours
vaines quand le public désabusé prend la résolution éner-
gique et sage de s'abstenir.
Les actions des Chemins de fer français sont délaissées.
Les cotes: le Nord à 1,590, l'Orléans à 1,332,50, l'Ouest à
1,150, l'Est à 800.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Courses de Saumur.

PREMIER JOUR, SAMEDI 15 AOUT 1885.

Liste des engagements.

1^{er} Prix de la Société d'Encouragement. —
MM. Th. Carter, Madrid; W. Bartholomew,
Poularde; R. Hennessy, Lutteur et Sapeur;
baron Roger, Zagaie et Macreuse; A. Pierre,
Remiremont; duc de Castries, Avitz, Bonbon
et Septique.
2^e Prix de Saumur. — MM. baron de
Nexon, Arbalète II; baron Roger, Vandoise
et Macreuse; Guesnier, Coquelicot et Conqué-
rant II; W. Bartholomew, Poularde; R.
Hennessy, Sapeur; duc de Castries, Aspice,
Bonbon et Vienne.
3^e Poulé de Hacks. — MM. de Fadate de
Saint-Georges, Tambourin; P. Lefort, Nico-
las et Dana; Crémieu-Foa, Serapis; de Cou-
illy, Anourette; de Lyoé, Rebut; de Bois-
sillon, Broadcorrie et Diablotin; de Labry,
Fort-Said; Seguin, Lille-Dolly; de Barrau
de Haratel, Greenlight.
4^e Prix du Conseil général. — MM. Gui-
bert, Paulat, Soledad, Matador, La Barbée

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE ARABE

Alger, 1876.

« You you ou ou ou ou !... »
C'est ce cri moitié joyeux, moitié sauvage, qui
court avec de sonores vibrations le long des galé-
ries découpées et des escaliers de faïence d'une des
maisons mauresques du vieux Alger ? Quels
sont ces bruits confus de tambourins, de guitares
et de chassons, ces ombres qui passent derrière
les petites fenêtres grillées qui donnent sur la rue
noire, dans la nuit noire du dehors, ressemblent à
des traits vers luisants ?
« You you ou ou ou ou !... »
Lancez vos joyeux cris, jeunes mauresques aux
yeux sombres et veloutés; que vos notes sonores
cascadent sous toutes les voûtes et descendent en
cascade de galerie en galerie, enflez vos fleurs de
jasmin et d'orange, parez vos cheveux de ces jolis
diadèmes, mettez vos plus brillants costumes, vos
voiles les plus légères, vos bijoux les plus magni-
fiques; que vos visages charmants se dégagent de
leurs voiles et faites à la fille de Ben-Turquia qui
épouse ce soir le fils de Ben-Brimats, un cadre

et Meringue; Ch. Bariller, Baronne; comte
E. d'Espinay, Autelope.

Deux steeple-chases militaires, où 23 che-
vaux sont engagés.

DEUXIEME JOUR, DIMANCHE 16 AOUT 1885.

Liste des engagements.

1^{er} Prix du Gouvernement. — MM. Gues-
nier, Coquelicot; Th. Carter, Madrid; W. Bar-
tholomew, Poularde; Robert Hennessy,
Sapeur; A. Pierre, Remiremont; duc de Cas-
tries, Aspice et Bonbon.

2^e Course de haies. — MM. Ch. Bariller,
Moulaneuf et Nemrod; comte de Talhouët-
Roy, Onglette et Voltaire; G. Guinebert,
Matador et La Barbée; baron de Rochetaillée,
Nabad et Rosalba.

3^e Prix de la Société des Steeple-Chases
de France (3^e série). — MM. baron de Ro-
chetaillée, Rosalba; G. Guinebert, Meringue;
Ch. Bariller, Moulaneuf et Nemrod; comte de
Talhouët-Roy, Onglette.

Trois steeple-chases militaires, où 37 che-
vaux sont engagés.

Voici quelles seront cette année les Fêtes
données par la municipalité aux étrangers
et aux habitants de Saumur pendant les
trois jours de courses et de carrousel :

Samedi 15 août, premier jour de courses.
— Néant.

Dimanche 16 août, deuxième jour de
courses. — Concert par la Musique municipale.

Lundi 17 août, carrousel de l'École de
cavalerie. — Concert par l'Harmonie Saumu-
roise (à ajouter au programme); — Feu d'ar-
tifices.

Aucune représentation théâtrale n'est
annoncée jusqu'ici. Ce sera la première
fois, depuis trente-cinq ans que les courses
de Saumur existent, que notre théâtre res-
tera fermé à l'époque de ces fêtes.

Notre administration municipale serait-
elle en voie de retour ? On serait presque
porté à le croire, et d'aucuns même se-
raient tout disposés à le lui reprocher.

On remarque en effet que, dans le pro-
gramme des fêtes à l'occasion des courses,
elle n'a réservé pour samedi 15 août aucune
distraction, aucun divertissement. Aurait-
elle pensé que c'était déjà assez que les
courses aient été imposées pour ce jour de
grande fête religieuse, et qu'il ne convenait
pas de troubler davantage la manifestation
des sentiments de foi de la population ?

Si tel est le mobile qui a guidé nos édiles
dans la suppression de toute réjouissance
publique pour samedi, nous saisissons avec
empressement cette rare occasion qui nous
est donnée de les féliciter.

L'Harmonie Saumuroise elle-même n'a
pas été admise pour ce jour à se faire enten-
dre en public. Son chef se serait proposé, et
le second adjoint de M. Combier l'aurait
poliment ajourné à lundi, en lui faisant suf-
fisamment sentir tout ce que son offre avait
d'incongru en pareille circonstance.

éblouissant, une cour de souveraine où la moi-
ndre de vous aura l'air d'une reine !...

C'était en effet la nuit dernière que le mariage
arabe que nous attendions depuis si longtemps de-
vait se célébrer. Grâce à des recommandations puis-
santes, Cara et moi, nous avons obtenu des invi-
tations et, à huit heures du soir, nous quitions nos
maris désespérés de ne pouvoir nous suivre. Quel-
ques instants après, nous arrivions devant la mai-
son mauresque où devait se célébrer le mariage.
Ben-Brimats était à la porte avec ses fils, pour nous
recevoir; ils portaient de riches costumes en drap
de nuances claires. Ils nous firent entrer dans une
sorte de petit parloir au rez-de-chaussée, et comme
ils parlaient tous admirablement le français, il nous
firent un charmant accueil, nous remerciant d'hon-
orer leur maison de notre présence et s'excusant
de ne pouvoir nous présenter le marié que l'usage
retenait dans une pièce isolée jusqu'à l'heure du
mariage. Ils s'excusèrent également de ne pouvoir
eux-mêmes nous faire les honneurs de leur maison,
mais nous devions savoir qu'il leur était interdit de
pénétrer dans les appartements des femmes et que,
tant que dureraient les noces, ils ne pourraient
franchir les quelques marches qui les séparaient de
la fête, sauf cependant pour les plus proches pa-
rents, à un moment dont je parlerai tout à l'heure.
Les noces, pour les amies et les invitées, durent huit
jours, mais les parents restent un mois et, pendant

TOURS.

On se rappelle les divers crimes commis
il y a quelques mois, à Saint-Symphorien,
à la suite desquels fut arrêté le nommé Per-
ruchot.

Une tentative d'assassinat et de vol avait
été commise chez M^{me} Ripault, sur le quel
Perruchot, arrêté sur le fait, fut écroué au
pénitencier.

Dès les débuts de l'instruction, on eut la
presque certitude que Perruchot avait d'au-
tres méfaits sur la conscience.

Les recherches, poursuivies dans ce sens,
confirmèrent les soupçons. Pressé de ques-
tions, Perruchot a fini par avouer les divers
crimes dont nous allons donner la nomen-
clature.

Lundi, vers deux heures, l'accusé a été
conduit à Saint-Symphorien, et là, en pré-
sence du procureur de la République et des
magistrats instructeurs, il a reconnu, outre
la tentative d'assassinat et de vol Ripault,
les faits suivants :

Vol à la cathédrale ;
Incendie et vol à l'église Saint-Sympho-
rien ;

Incendie et vol à la chapelle des Dames
de la Retraite ;

Tentative de vol chez M. Gagelin, à Saint-
Symphorien.

Nous reviendrons sur ces divers crimes
qui classent Perruchot parmi les criminels
de haute marque.

Une expérience fort intéressante vient
d'être tentée avec succès aux environs de
Tours.

Un peloton du 2^e de chasseurs à cheval,
commandé par le lieutenant Baillet, a tra-
versé le Cher à la nage, à un endroit où
cette rivière a 4 ou 5 mètres de profondeur.
Chevaux et cavaliers ont opéré avec un en-
train remarquable et ont exécuté immédia-
tement, en bon ordre, une charge sur l'autre
rive.

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, D'APRÈS
LES QUATRE ÉVANGÉLISTES, par M. l'abbé
MÉRIT, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre
de Saumur.

Nous empruntons à la Semaine religieuse
du diocèse l'appréciation portée par un
ecclésiastique d'Angers, juge des plus com-
pétents, sur le dernier ouvrage de M. le
curé de Saint-Pierre :

« M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de
Saumur, adresse à ses paroissiens un traité
d'un caractère nouveau, plus important que
tous les autres, si l'on considère l'étendue
du travail, et surtout l'excellence et la diffi-
culté du sujet. La brochure est intitulée :
Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après les quatre
évangélistes. Titre redoutable en sa simpli-
cité, mais il faut avouer que c'est le titre
propre. Nous n'avons ici ni une discussion
critique, ni une ample histoire du Nouveau
Testament, ni un tableau des lieux et des

circonstances où se passa la vie du Sauveur
M. Mérit ne suit ni ne résume les ouvrages
parus avant le sien sur la même matière. Son
objet est de montrer, sans autre recherche,
à la manière de ses quatre modèles, Notre
Seigneur lui-même et, autant que possible,
de le présenter seul. Il veut procurer au
public cette sorte d'intuition du Christ, cette
vue saisissante du Dieu et du Rédempteur
Jésus, que donne l'Évangile médité. Le ré-
sultat désiré étant hors de proportion avec le
langage humain, il fallait s'approprier les
Évangélistes au point de conserver leur ac-
cent : les remarques devaient se fonder
comme d'elles-mêmes avec le récit inspiré,
sans l'interrompre, sur tout sans en altérer
le ton inimitable. Quelle entreprise ! Aux
lecteurs d'apprécier le succès. S'il nous
est permis d'anticiper sur leur suffrage, le
succès, à nos yeux, est aussi grand qu'on
pouvait l'attendre et digne d'applaudisse-
ment. Nous serions étonné qu'on ne tres-
saillât pas au contact immédiat du Rédemp-
teur, du Fils de Dieu, en parcourant les cha-
pitres où sa naissance, sa vie de mission-
naire et sa mort passent devant le regard.
Pour certains éclaircissements indispensa-
bles, l'ouvrage est enrichi des notes emprun-
tées à Bossuet, au Père de Ligny, à Louis
Veuillot, à M. Fouard. On ne manquera
pas d'observer l'habile traduction des textes,
et, dans les parties propres à l'écrivain, la
vive originalité de son style : ce mélange de
familiarité, d'ardeur, d'élégance qui le ren-
dent si personnel. Nous souhaitons à ce
beau travail l'attention publique qu'il mérite
absolument. »

Nous recommandons l'excellente Huile
d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CEN-
TRALE. — Cette huile, achetée directement
à un producteur de Nice, est garantie pure
et exempte de mélanges d'huiles exotiques.
— Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et
4 fr. 15 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour
quantités plus importantes. Ne pas confon-
dre cette huile avec celles vendues par les
maisons de Salon.

A NOS LECTEURS.

On nous demande de tous côtés où se trouve
le dépôt de la Lotion régénératrice du Dr Saïdi qui
obtient chaque jour un si grand succès pour ar-
rêter la chute des cheveux, enlever les pellicules
et rendre la chevelure souple, abondante,
soyeuse.

Nous rappelons que ce précieux produit, qui ne
se vend que 3 fr. le flacon, se trouve à Saumur,
chez M. Pichard-Roseau, parfumeur, 47, rue Na-
tionale.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER
& à la VIANDÉ
est le médicament par excellence, le reconstituant
le plus énergique pour combattre le CHLOROSE,
l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération
du SANG. Il convient à toutes les personnes
d'une constitution languissante ou affaiblies par
le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

chants, et se laisser aller au charme extraordinaire
de ce rêve étrange, et aux souvenirs qu'il laisse...

Imaginez-vous un intérieur mauresque, d'abord
la cour carrée, sorte de patio, entouré de colonna-
des légères supportant des galeries supérieures, avec
la voûte bleue du ciel pour plafond. Cette cour était
encombrée de nègresses rangées en cercle, qui
chantaient et jouaient du tambourin ou de la gui-
tare, accroupies sur des tapis ou de larges cou-
ssins. Quelques-unes, à moitié couchées, riaient en
montrant leurs dents blanches, et allumaient une
cigarette aux flammes des grosses bougies de cire
jaune qui brûlaient entre d'énormes bouquets pla-
cés au milieu du cercle, sur de charmantes petites
tables aux incrustations de nacre et d'écaïlle. La
partie bruyante de la fête était là, dans cette cour
carrée. Les chants étaient monotones et langou-
reux, mais les tambourins faisaient rage, et, sous
les flots lumineux que laissait tomber un lustre de
cristal, une jeune danseuse aux mouvements sou-
ples et gracieux tournait et ondulait en balançant
les hanches. Elle se voilait avec des écharpes légè-
res, faisant valoir ses petites mains, puis laissait re-
paraître son visage enfantin, souriant et gracieux.

(A suivre.)

Études de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, docteur en droit, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

VENTE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e PINAULT, notaire à Saumur, y demeurant rue Beaurepaire, le **vendredi 21 août 1885**, à une heure de relevée, de :

1^o LA PERRIÈRE, vaste immeuble, sis commune de Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire), au centre d'un riche vignoble et à proximité d'une gare de chemin de fer, et parfaitement aménagé pour le commerce des vins.

Ledit immeuble comprend : belle maison d'habitation fraîchement restaurée, grands magasins, bureaux, servitudes, cour, écuries, vastes caves, jardin anglais et jardin potager. Le tout d'une contenance de 40 ares 10 centiares.

Mise à prix, dix-huit mille francs, ci..... 18.000

2^o UNE MAISON, sise ville de Saumur, rue de Bordeaux, n^o 39, comprenant deux étages, jardin, remise, écuries, louée présentement 1.800 fr. Mise à prix, vingt mille francs, ci..... 20.000

3^o UN CLOS DE VIGNÉ, d'une contenance de 27 ares 50 centiares, sis dite commune de Saint-Cyr-en-Bourg, près la Perrière. Mise à prix, seize cents francs, ci..... 1.600

4^o UNE PORTION DE JARDIN ET DE QUETIER, sis à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Mise à prix, deux mille francs, ci..... 2.000

Ces immeubles dépendent de la faillite du sieur Alfred ROUSTEAUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1^o M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 11 ; 2^o à M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire ; 3^o à M. L. BONNEAU, rue d'Alsace et M. L. PROUST, rue Dacier, syndics de la faillite Rousteaux. (682)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE FONDS DE CHAPELLERIE Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

A VENDRE A L'AMIABLE PROPRIÉTÉ

D'un seul tenant,

Entourée de chemins, propre à faire un vignoble, contenant 4 hectares 9 ares environ. Maison d'habitation et servitudes. Située près la ville de Bourgueil.

S'adresser à M^e FLEURIAU. (669)

A VENDRE UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE D'OCCASION, UNE VICTORIA

En bon état.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Moteur à Gaz

Systeme BÉNIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bérier.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arrosé, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à l'Usine hydraulique de Saumur :

1^o Pour le service des bureaux, un **jeune homme** ayant une bonne écriture ;

2^o Pour le service de la Ville, un **jeune garçon** désirant apprendre le métier de plombier et gagner de suite.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. (682)

ON DEMANDE de suite, au château de Lamotte, un cèlibataire de 20 à 30 ans, bon chasseur et sachant panser les chevaux.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

ON DEMANDE un employé et un **apprenti** pour MM. BRUNET et PINET, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

CANOT à Vendre

S'adresser aux BAINS CIVILS.

ÉTUDE DE LA RELIGION NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lire la Notice).

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la **Pharmacie**, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 4 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-BARON, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 AOUT 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.
3 %	80 80	80 77	Est	800	796 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	514
3 % amortissable.	82 35	82 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	1240	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512 50	513 75	Est	360	379 75
3 % (nouveau)	82	82	Midi	1155	1152 50	— 1865, 4 %	520	520	Midi	380	378 75
4 1/2 %	107 1	107 25	Nord	1582 50	1585	— 1869, 3 %	461	404 50	Nord	387 50	388
4 1/2 % (nouveau)	108 90	108 80	Orléans	1332 50	1335	— 1871, 5 %	395	396	Orléans	380 50	380
Obligations du Trésor.	507	508	Ouest	855	855	— 1875, 4 %	517 50	516	Ouest	378 25	379
Banque de France	5650	5030	Compagnie parisienne de Gaz.	1497 50	1485	— 1876, 4 %	517 50	516	Paris-Lyon-Méditerranée.	382 50	382 50
Société Générale	453 75	453 75	Canal de Suez.	2017 50	2017 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	528	527	Paris-Bourbonnais	377	378
Comptoir d'escompte	980	977 50	C. gén. Transatlantique.	470	470	Obligations communales 1879.	459	458	Paris-Bourbonnais	377	378
Crédit Lyonnais	535	536 25	Russe 5 0/0 1870.	93 50	94	Obligat. foncières 1879 3 %	456	456 75	Canal de Suez.	575	576 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1317 50				Obligat. foncières 1883 3 %	364	363			
Crédit mobilier	227	227 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR													
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir									
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 54	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 11	4 41		
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 53	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	PortBoulet.	5 33	9 00	1 25	6 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 20	4 48		
9	19	matin	omnibus-mixte.	Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	Bourgueil.	5 43	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 43	1 25	7 13	10 20		
1	25	soir	—	Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39												
3	32	—	express.																										
7	15	—	omnibus.																										
10	36	—	(s'arrête à Angers).																										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POTTIERS venant d'Angers.				POTTIERS - MONTREUIL allant à Angers.													
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 11	4 41					
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 43	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 19	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Nouvelle	6 28	1 28	7 10	10 20					
9	37	—	express.	Lernay	7 02	8 11	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 28	4 37	8 30	Arçay	8 37	3 4	10 11	Mirebeau	6 53	1 57	7 40	10 20					
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 16	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 52	8 53	10 20					
4	44	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 10	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 43	3 52	9 53	10 20					
7	44	—	omnibus (s'ar. à Tours)													Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 58	11 27	10 20					
10	26	—	express-poste.																										

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.